securycar
autosphere

Bris de glace, accident, vol...

Roulez en toute tranquilité

# VOTRE SÉRÉNITÉ NOTRE PRIORITÉ

**Quelles que soient les circonstances**

## GARDEZ LE CONTRÔLE

**Sécurisez votre voiture et votre budget avec SecuryCar, votre complémentaire automobile.**
**Votre voiture est gravée sur toutes les vitres et est inscrite au fichier Argos®.**
**Vous benéficiez également de toutes les garanties complémentaires SecuryCar.**

securyT securyT+

# securyT

## € INDEMNITÉS

- Indemnité progressive en cas de vol de **1 000 € la première année, jusqu'à 5 000 €** la cinquième
- Rachat de franchise accident, vol, incendie jusqu'à **600 €**
- Rachat de franchise bris de glace jusqu'à **150 €**
- Dépannage / remorquage vers le garage de la marque le plus proche. Plafond de prise en charge de **400 €**

## VÉHICULE DE REMPLACEMENT

Organisation et prise en charge du véhicule de remplacement en cas de :

- Vol et incendie : jusqu'à **30 jours**
- Accident : jusqu'à **7 jours**
- Bris de glace : jusqu'à **2 jours**

## GARANTIE PNEU

Le produit grantie pneu comprend une indemnisation à raison d'une fois par an :

- Si le pneu est réparable : remboursement des frais de réparation dans la limite de **80 €**
- Si le pneu n'est pas réparable : remboursement des frais de remplacement du pneu dans la limite de **150 €** ou de **200 €** pour les 2 pneus si le 2e pneu du même train doit être changé
- Pas de vétusté

## ASSISTANCE 24 / 7

- Poursuite du voyage ou retour au domicile du conducteur et des passagers en taxi, train, avion dans la limite de **400 €**
- Hébergement jusqu'à **3 nuits** en France / **5 nuits** à l'étranger dans un maximum de **150 €** par nuitée par passager
- Récupération du véhicule réparé en taxi, train, avion dans la limite de **400 €**
- Taxi de liaison jusqu'à **100 €** par dossier d'assistance
- Aide ou garde à domicile : en cas d'accident avec le véhicule nécessitant l'hospitalisation du conducteur, accompagnement des enfants, auxiliaire de vie (trajet A/R), aide-ménagère, gestion de la fratrie.

## SOS PERMIS

Remboursement du stage de récupération de points au permis de conduire dans la limite de **250 €** une fois par an.

## CONTRE-EXPERTISE

Remboursement des frais de contre-expertise du client plafonné à une fois par an et **400 €**.

## VÉHICULE DE COURTOISIE

Prêt d'un véhicule en concession*.

Les conditions générales et particulières d'application des garanties sont disponibles auprès de **contact@securycar.com**

*Uniquement pour les contrats souscrits dans les concessions du groupe Autosphere.

securycar autosphere

**Pour tout renseignement**

**05 49 49 77 77**

Adresse de correspondance : Securycar - CS 70139 - 86961 Futuroscope Cedex e-mail : contact@securycar.com - Tél : +33 549 49 77 77 - fax : +33 549 49 77 78 Siège social : 39, avenue d'Iéna- 75016 PARIS RCS : PARIS 444 297 188 - TVA intracom : FR26444297188 SIRET : 444 297 188 00039 - SAS au capital de 37 000€ Immatriculation ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 036 842 en qualité de courtier d'assurance soumis au contrôle de l'ACPR - 6,1 rue Taitbout - 75009 PARIS. Securycar exerce comme courtier en assurance conformément aux dispositions de l'article L520-1-2b. Securycar travaille en qualité de courtier avec les entreprises d'assurance ALTIMA ASSURANCES - Siège social : 27,5 rue du stade 79180 CHAURAY - RCS : NIORT 431 942 838 - soumis au contrôle de l'ACPR et EUROP ASSISTANCE - Siège social : ,2 rue Pillet Will 75009 PARIS - RCS : PARIS 451 366 405 - soumis au contrôle de l'ACPR.

# securyT+

## € INDEMNITÉS

- Indemnité progressive en cas de vol de **3 000 € la première année, jusqu'à 7 000 €** la cinquième
- Rachat de franchise accident, vol, incendie jusqu'à **1 000 €**
- Rachat de franchise bris de glace jusqu'à **300 €**
- Dépannage / remorquage vers le garage de la marque le plus proche. Plafond de prise en charge de **400 €**
- Anti-malus : prise en charge de **500 €**.

## VÉHICULE DE REMPLACEMENT

Organisation et prise en charge du véhicule de remplacement en cas de :

- Vol et incendie : jusqu'à **45 jours**
- Accident : jusqu'à **9 jours**
- Bris de glace : jusqu'à **3 jours**

## GARANTIE PNEU

Le produit grantie pneu comprend une indemnisation à raison d'une fois par an :

- Si le pneu est réparable : remboursement des frais de réparation dans la limite de **80 €**
- Si le pneu n'est pas réparable : remboursement des frais de remplacement du pneu dans la limite de **200 €** ou de **300 €** pour les 2 pneus si le 2e pneu du même train doit être changé
- Pas de vétusté

## VÉHICULE DE COURTOISIE

Prêt d'un véhicule en concession*.

## ASSISTANCE 24 / 7

- Poursuite du voyage ou retour au domicile du conducteur et des passagers en taxi, train, avion dans la limite de **400 €**
- Hébergement jusqu'à **3 nuits** en France / **5 nuits** à l'étranger dans un maximum de **150 €** par nuitée par passager
- Récupération du véhicule réparé en taxi, train, avion dans la limite de **400 €**
- Taxi de liaison jusqu'à **100 €** par dossier d'assistance
- Aide ou garde à domicile : en cas d'accident avec le véhicule nécessitant l'hospitalisation du conducteur, accompagnement des enfants, auxiliaire de vie (trajet A/R), aide-ménagère, gestion de la fratrie.

## SOS PERMIS

Remboursement du stage de récupération de points au permis de conduire dans la limite de **250 €** une fois par an.

## CONTRE-EXPERTISE

Remboursement des frais de contre-expertise du client plafonné à une fois par an et **400 €**.

## SOS SÉSAME

En cas de perte ou de vol de vos clés ou de vos papiers :

- Déplacement en taxi jusqu'à **100 €** une fois par an
- Prise en charge du remplacement des clés **jusqu'à 400 €** une fois par an.

Les conditions générales et particulières d'application des garanties sont disponibles auprès de **contact@securycar.com**

*Uniquement pour les contrats souscrits dans les concessions du groupe Autosphere.

securycar autosphere

**Pour tout renseignement**

**05 49 49 77 77**

Adresse de correspondance : Securycar - CS 70139 - 86961 Futuroscope Cedex e-mail : contact@securycar.com - Tél : +33 549 49 77 77 - fax : +33 549 49 77 78 Siège social : 39, avenue d'Iéna- 75016 PARIS RCS : PARIS 444 297 188 - TVA intracom : FR26444297188 SIRET : 444 297 188 00039 - SAS au capital de 37 000€ Immatriculation ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 036 842 en qualité de courtier d'assurance soumis au contrôle de l'ACPR - 6,1 rue Taitbout - 75009 PARIS. Securycar exerce comme courtier en assurance conformément aux dispositions de l'article L520-1-2b. Securycar travaille en qualité de courtier avec les entreprises d'assurance ALTIMA ASSURANCES - Siège social : 27,5 rue du stade 79180 CHAURAY - RCS : NIORT 431 942 838 - soumis au contrôle de l'ACPR et EUROP ASSISTANCE - Siège social : ,2 rue Pillet Will 75009 PARIS - RCS : PARIS 451 366 405 - soumis au contrôle de l'ACPR.